



Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes du CSE

Objectifs

- Identifier les situations d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel dans l'entreprise
- Formuler des propositions de prévention et mener ses actions en coordination avec les acteurs de son environnement

Public

Ensemble des représentants du personnel au CSE

Prérequis

Aucun

Avoir suivi la formation SSCT est un plus

98%
satisfaction
globale

Programme

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SITUATION DE HARCÈLEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Cadre juridique de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : origine, obligations et sanctions
Définir le harcèlement sexuel, les agissements sexistes

PÉRIMÈTRE D'ACTION POUR LE CSE

La position du CSE

La négociation avec l'employeur sur

- rôle et missions
- pouvoir d'actions et moyens
- homologue : le référent de l'entreprise (de plus de 250 salariés)
- devenir un acteur reconnu de la prévention du harcèlement sexuel

INTÉGRER LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL AU DIALOGUE SOCIAL

Quels peuvent être les supports internes (plan de prévention, relations avec la CSSCT, la médecine du travail, l'inspection du travail) de la mission du CSE ? quels relais et supports à l'extérieur de l'entreprise ?
Comment ses actions vont concourir à une reconnaissance du rôle des représentants du personnel, via la communication, le droit d'expression etc.

Intervenants

Juriste en droit du travail

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et mises en pratique. Analyse de mises en situation issues de l'expérience des participants. Échanges de pratiques

Modalités d'évaluation

- Quizz
- Mise en situation

Durée et dates

1 jour (7 heures)

30 octobre 2023

Lieu

- ORQUE (Toulouse)
- Locaux du CSE

Cout

- Inter : 360 € / jour / stagiaire
- Intra : sur devis

(nets de TVA)